

DROIT DE RÉPONSE

Le Conseil d'Etat vaudois ne néglige pas les sols agricoles

A propos du point fort sur la qualité des sols agricoles paru dans l'édition d'Agri du 16 décembre.

Dans son édition du 16 décembre écoulé, *Agri* se fait l'écho des propos erronés de Bernard K. Martin, ancien député au Grand Conseil, «suspectant les conseillers d'Etat d'avoir rangé le (son) postulat dans un tiroir afin de l'oublier».

Il aura sans doute échappé à

l'attention du postulant que le Conseil d'Etat y a bel et bien répondu en 2009 dans un rapport inclus dans l'exposé des motifs et projet de Loi sur l'agriculture vaudoise, rapport que le Grand Conseil a accepté à l'unanimité en date du 14 septembre 2010. Des mesures spécifiques en lien avec la problématique de la fertilité des sols ont d'ailleurs été introduites à cette occasion dans la nouvelle législation agricole cantonale.

SERVICE DE L'AGRICULTURE,
VAUD